



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 15–18 novembre 2021

Distribution: générale

Point 7 de l'ordre du jour

Date: 5 novembre 2021

WFP/EB.2/2021/7-D/4

Original: anglais

Questions opérationnelles — Projets approuvés moyennant un vote par correspondance

Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Révision du plan stratégique provisoire pour le Togo (2021) et augmentation budgétaire correspondante

	Données actuelles	Modification	Données révisées
Durée	1^{er} janvier 2021– 31 décembre 2021	Prolongation de six mois	1^{er} janvier 2022– 30 juin 2022
Bénéficiaires	160 000	10 000	170 000
<i>(en dollars É.-U.)</i>			
Coût total	3 467 347	2 420 756	5 888 103
Transferts	2 750 268	1 443 929	4 194 196
Mise en œuvre	174 320	612 082	786 402
Coûts d'appui directs	363 770	216 424	580 194
Total partiel	3 288 357	2 272 435	5 560 792
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	178 990	148 321	327 310

Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*: 3

* <http://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

Décision

Le Conseil a approuvé moyennant un vote par correspondance la révision du plan stratégique provisoire pour le Togo (2021) et l'augmentation budgétaire correspondante, d'un montant de 2 420 756 dollars É.-U., faisant l'objet du présent document.

30 juillet 2021

Coordonnateurs responsables:

M. C. Nikoi
Directeur du Bureau régional pour
l'Afrique de l'Ouest
courriel: chris.nikoi@wfp.org

M. G. Alvarado
Directeur de pays
courriel: aboubacar.koisha@wfp.org

Justification

1. Suite à l'apparition de la pandémie de COVID-19, le PAM a établi pour le Togo une opération d'urgence limitée couvrant la période allant de juillet à décembre 2020, pour appuyer l'intervention d'urgence mise en place par le Gouvernement. Cette opération comportait deux effets directs stratégiques axés sur les interventions face aux crises, l'objectif étant d'apporter une assistance alimentaire et nutritionnelle et de fournir des services au Gouvernement et aux partenaires humanitaires. Le plan stratégique de pays provisoire (PSPP) pour la période allant de janvier à décembre 2021, qui s'appuie sur les bons résultats obtenus dans le cadre de l'opération d'urgence limitée, vise à accroître la résilience des petits exploitants et à promouvoir des systèmes alimentaires viables, efficaces et inclusifs.
2. Le passage de l'opération d'urgence limitée au PSPP en janvier 2021 a permis au PAM de faire face à l'accroissement des besoins tout en faisant davantage correspondre ses activités aux priorités du Gouvernement. Le PAM a renforcé sa capacité d'approvisionnement par le port de Lomé et accru son savoir-faire dans le domaine des opérations lancées en cas de choc et des initiatives axées sur la protection sociale en assurant une assistance alimentaire d'urgence et en procédant à l'achat de vivres à l'échelle locale. Il appuie le renforcement des capacités au profit du programme d'alimentation scolaire administré par le Gouvernement et des systèmes alimentaires en vue de promouvoir l'établissement de liens entre les organisations de petits exploitants et les cantines scolaires.
3. En janvier 2021, le Gouvernement a remplacé le Plan national de développement pour 2018–2022 par sa feuille de route pour 2020–2025. L'équipe de pays des Nations Unies prolongera jusqu'en 2025 la période couverte par le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après "le plan-cadre de coopération"), qui allait initialement jusqu'en 2022, ce qui permettra d'en harmoniser le cycle avec celui de la nouvelle feuille de route.
4. Compte tenu de la nécessité de maintenir sa présence au Togo et de la pertinence de ses programmes, le PAM est déterminé à passer à une planification stratégique à long terme suivant les cycles de programmation établis par le Gouvernement dans sa feuille de route et par le système des Nations Unies. Il souhaite donc prolonger de six mois le PSPP en cours, jusqu'en juin 2022. Ce laps de temps supplémentaire lui permettra de mener des échanges stratégiques approfondis dans le cadre du comité ministériel multisectoriel qu'a établi le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural en vue de répertorier les effets directs stratégiques et les résultats susceptibles d'être retenus compte tenu des priorités nationales révisées du Gouvernement et de ses propres avantages relatifs. À l'issue de ces consultations stratégiques, le PAM aménagera ses programmes et sa stratégie à la lumière des discussions menées avec le Gouvernement et les partenaires et veillera à ce que le plan stratégique de pays (PSP) pour le Togo (qui ira de juillet 2022 à décembre 2025) soit pleinement conforme aux priorités nationales pertinentes et au plan-cadre de coopération.
5. La prolongation proposée n'entraîne pas de modification des programmes, mais le PAM prévoit d'étendre l'assistance alimentaire fournie en réponse aux crises à 10 000 bénéficiaires de plus touchés par les inondations, chiffre établi d'après les dernières données disponibles. En particulier, selon le cadre harmonisé de mars 2021, 1 011 628 personnes risquent de basculer dans l'insécurité alimentaire (phase 2) tandis que 237 934 personnes se trouvent déjà dans cette situation (phase 3) et auront besoin d'une assistance humanitaire. Selon le plan national de contingence multirisques du Togo, entre janvier et juin, environ 10 000 personnes ont absolument besoin d'une

assistance alimentaire d'urgence dans les régions touchées par des inondations récurrentes, en particulier dans les préfectures de Bas-Mono, Lacs, Yoto et Vo dans la région Maritime, les préfectures de Kéran, Binah, Assoli et Doufelgou dans la région de la Kara, et les préfectures de Cinkassé, Tône, Kpendjal et Tandjoare dans la région des Savanes.

Modifications

6. La révision ainsi proposée ne modifie pas l'orientation stratégique du PSPP.

Effets directs stratégiques

7. *Effet direct stratégique 1:* Le nombre de bénéficiaires des interventions face aux crises augmentera de 10 000 personnes, qui seront secourues pendant le premier semestre de 2022. Parallèlement, le PAM continuera de s'employer à définir avec le Gouvernement les besoins en matière de renforcement des capacités institutionnelles, l'accent étant mis sur la protection sociale et la préparation aux situations d'urgence. En découlera une stratégie précise de renforcement des politiques et des systèmes, qui sera incorporée dans le PSP.
8. *Effet direct stratégique 2:* Le PAM continuera d'apporter une assistance technique aux petits exploitants et de faciliter l'aménagement de 50 potagers scolaires. Il contribuera à promouvoir la mise en place et le développement d'une filière d'aliments nutritifs englobant la transformation, la diversification et l'enrichissement des aliments ainsi que la coordination des activités menées par les partenaires à l'appui des petits exploitants.
9. *Effet direct stratégique 3:* Les activités relevant de cet effet direct stratégique seront maintenues à leurs niveaux actuels comme indiqué dans le descriptif du PSPP.

Approche en matière de ciblage et analyse des bénéficiaires

10. Au titre de l'effet direct stratégique 1, les interventions du PAM concerneront 10 000 bénéficiaires supplémentaires, des personnes touchées par les inondations ayant besoin d'une assistance d'urgence, tout en continuant d'aider les personnes vulnérables frappées par la crise, y compris les personnes déplacées, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les enfants âgés de 6 à 23 mois. Le nombre de bénéficiaires prévu a été établi à partir du scénario le plus probable du plan d'urgence interinstitutions des Nations Unies. Le PAM et ses partenaires continueront d'évaluer régulièrement la nécessité de lancer une intervention immédiate.
11. Au titre de l'effet direct stratégique 2, le PAM ciblera en tant que bénéficiaires indirects 27 organisations de petits exploitants (producteurs comme transformateurs) répertoriées avec le concours du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural, qui se trouvent à proximité immédiate de neuf écoles dans diverses communautés. Une formation consacrée à l'approvisionnement des cantines scolaires en produits alimentaires locaux de qualité leur sera dispensée. Par ailleurs, 50 écoles primaires dans cinq régions du Togo expérimenteront des projets de jardins potagers dans le but d'apprendre les pratiques agricoles et de diversifier la production locale d'aliments nutritifs destinés aux repas scolaires.
12. Le ciblage restera déterminé par la situation géographique, la saisonnalité, l'âge et le sexe. En outre, des analyses seront menées pour veiller à ce que les femmes, les hommes, les filles et les garçons bénéficient équitablement des interventions du PAM et pour suivre les progrès réalisés en matière d'égalité femmes-hommes et d'autonomisation des femmes.

Modalités de transfert

13. Pour les nouveaux bénéficiaires au titre de l'effet direct stratégique 1, les transferts de vivres seront la modalité de transfert retenue. S'agissant de l'effet direct stratégique 2 (renforcement des capacités), la modalité demeurera inchangée.

Partenariats

14. Le PAM et le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural ont établi un comité multisectoriel chargé d'examiner les initiatives stratégiques à mener en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.
15. Le PAM collabore actuellement avec le Fonds des Nations Unies pour la population, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale à l'élaboration de programmes communs dans les domaines de l'autonomisation des femmes, de la santé et de la nutrition en milieu scolaire et des opérations d'approvisionnement menées pour faire face à la pandémie de COVID-19.

Capacités du bureau de pays

16. Le bureau de pays recrute actuellement du personnel supplémentaire pour renforcer les capacités dont il dispose pour mettre en œuvre le PSPP. Étofferont ainsi les effectifs un chargé de la logistique, un chargé des finances, un assistant aux ressources humaines et des consultants nationaux et internationaux qui apporteront leurs compétences techniques en matière de systèmes alimentaires, d'analyse des chaînes de valeur, de technologie alimentaire et de potagers scolaires intégrés.

Problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement

17. Le bureau de pays tiendra compte des enseignements tirés de l'achat de vivres à l'échelle locale au cours de la mise en œuvre de l'opération d'urgence limitée. Les produits de base comme le maïs et les haricots seront achetés à des organisations d'agriculteurs et à l'Agence nationale de la sécurité alimentaire du Togo. L'huile végétale et le Super Cereal seront achetés par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres et le sel iodé proviendra de la région. Le PAM continuera d'utiliser le port de Lomé pour la réception et la gestion des vivres à acheminer vers l'arrière-pays de la région du Sahel.

Suivi et évaluation

18. Le PAM appuiera et renforcera les outils et les structures de suivi et d'établissement de rapports du Ministère de la sécurité et de la protection civile et du Ministère de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins aux niveaux central et décentralisé, en fournissant du matériel pour les évaluations rapides des situations d'urgence et en assurant la formation nécessaire à cet égard. Il aidera aussi le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural à renforcer le suivi de la situation sur le plan de l'alimentation et de la nutrition et des prix du marché. Un suivi post-distribution sera effectué pour éclairer l'analyse des effets directs et des résultats transversaux. Étant donné que la présente révision du PSPP prévoit une prolongation de six mois seulement, la décision de ne pas mener d'évaluation demeure inchangée. Une évaluation du PSP sera entreprise ultérieurement et portera également sur l'opération d'urgence limitée.

Responsabilité à l'égard des populations touchées, risques en matière de protection et restrictions liées à la problématique femmes-hommes et au handicap

19. Pour atténuer les risques liés aux inégalités entre femmes et hommes et faire en sorte que la responsabilité envers les bénéficiaires soit effective, le PAM maintiendra le mécanisme de réclamation et de remontée de l'information mis en place dans le cadre de l'opération d'urgence limitée.

Stratégie de transfert des responsabilités proposée

20. En février 2021, le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural et le bureau de pays ont établi un comité multisectoriel par le biais duquel les parties prenantes – y compris les représentants de ministères aux niveaux central et décentralisé, des organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales partenaires et des entités du secteur privé – examinent les besoins stratégiques liés aux interventions axées sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le PAM pourra ainsi passer à un cycle de planification de PSP et dialoguer régulièrement avec le Gouvernement et les autres parties prenantes en vue de trouver un juste équilibre en matière d'appui direct et de soutien en amont. Il s'attachera par ailleurs à élaborer une stratégie de transfert progressif des responsabilités.

Gestion des risques

Risques stratégiques

21. Il sera difficile de mobiliser suffisamment de fonds pour mener les activités prévues pendant la période supplémentaire et faire face aux besoins croissants. Le PAM continuera d'appliquer sa stratégie de mobilisation de ressources auprès des principaux donateurs présents dans le pays, y compris l'Allemagne, le Canada, la Chine, la France et la Suisse ainsi que la Direction générale des partenariats internationaux de l'Union européenne, et sa stratégie d'action conjointe avec les institutions financières internationales et le Gouvernement.

Risques opérationnels

22. Les risques opérationnels restent les mêmes que ceux indiqués dans le descriptif du PSPP initial.

Risques fiduciaires

23. L'exposition du personnel du PAM à la COVID-19 dans l'exercice de ses fonctions constitue un risque fiduciaire. La direction du bureau de pays a entamé des discussions avec le bureau du Coordonnateur résident et le Gouvernement en vue d'obtenir que les membres du personnel du PAM et les personnes à leur charge soient vaccinés contre la COVID-19.

Risques financiers

24. Les risques financiers restent les mêmes que ceux indiqués dans le descriptif du PSPP initial.

Analyse des bénéficiaires

TABEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DIRECTS, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE, ACTIVITÉ ET MODALITÉ							
Effet direct stratégique	Activité et modalité	Période	Femmes (+ de 18 ans)	Hommes (+ de 18 ans)	Filles (de 0 à 18 ans)	Garçons (de 0 à 18 ans)	Total
1: Les populations touchées par une crise dans les zones ciblées sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant et après la crise.	1: Apporter une assistance alimentaire et nutritionnelle aux populations touchées par une crise et renforcer les capacités et la coordination des partenaires nationaux aux fins de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise – distributions générales de vivres (en nature)	Chiffres actuels	2 200	1 200	3 800	2 800	10 000
		Augmentation	2 050	1 350	3 600	3 000	10 000
		Chiffres révisés	4 250	2 550	7 400	5 800	20 000
	1: Distributions générales de vivres (transferts de type monétaire)	Chiffres actuels	50 490	48 510	26 010	24 990	150 000
		Augmentation	0	0	0	0	0
		Chiffres révisés	50 490	48 510	26 010	24 990	150 000
	1: Supplémentation alimentaire	Chiffres actuels	400	s./o.	350	250	1 000
		Augmentation	600	s./o.	450	350	1 400
		Chiffres révisés	1 000	s./o.	800	600	2 400
Total (hors chevauchement)	Chiffres actuels	52 690	49 710	29 810	27 790	160 000	
	Augmentation	2 050	1 350	3 600	3 000	10 000	
	Chiffres révisés	54 740	51 060	33 410	30 790	170 000	

Transferts

	Effet direct stratégique 1		
	Activité 1		
Type de bénéficiaires	Personnes déplacées et réfugiés	Filles et femmes enceintes ou allaitantes	Enfants âgés de 6 à 23 mois
Modalité	Produits alimentaires		
Céréales (maïs blanc)	350		
Haricots blancs	100		
Huile végétale	35		
Sel iodé	5		
Super Cereal avec du sucre	50	100	
Super Cereal Plus			200
Micronutriments en poudre			
Total kcal/jour	2 100	381	787
% de kilocalories d'origine protéique	10,8	16,3	32,6
Nombre de jours d'alimentation par an	90	90	90

Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Budget actuel		Augmentation		Budget révisé	
	Total (en tonnes)	Total (en dollars)	Total (en tonnes)	Total (en dollars)	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales (maïs blanc)	315,00	99 540	315,00	161 280	630	260 820
Haricots blancs	90,00	36 000	90,00	197 280	180	233 280
Huile végétale	31,50	29 925	31,50	37 751	63	67 676
Aliments composés et mélanges	57,60	55 845	57,60	54 549	115	110 394
Sel iodé	4,50	788	4,50	130	9	918
Total (produits alimentaires)	498,60	222 098	498,60	450 989	997	673 087
Transferts de type monétaire		1 575 000		94 500		1 669 500
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	498,60	1 797 098	498,60	545 489	997	2 342 587

Ventilation des coûts

TABLEAU 4: VENTILATION DES COÛTS DE LA RÉVISION UNIQUEMENT (en dollars)				
	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 4/ cible 4 de l'ODD 2	Résultat stratégique 8/ cible 16 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	892 299	551 630		1 443 929
Mise en œuvre	467 447	144 635		612 082
Coûts d'appui directs ajustés				216 424
Total partiel				2 272 435
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)				148 321
Total				2 420 756

Abréviation: ODD = objectif de développement durable.

TABLEAU 5: VENTILATION DES COÛTS DU PSPP COMPLET, APRÈS RÉVISION (en dollars)				
	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 4/ cible 4 de l'ODD 2	Résultat stratégique 8/ cible 16 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	2 983 775	754 901	455 520	4 194 196
Mise en œuvre	519 947	246 455	20 000	786 402
Coûts d'appui directs ajustés	396 690	133 777	49 727	580 194
Total partiel	3 900 412	1 135 133	525 247	5 560 792
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	253 527	73 784	0	327 310
Total	4 153 939	1 208 917	525 247	5 888 103